

Consolidation de la remontée biologique des Laridae et des tortues marines par le renforcement de la gouvernance de la Réserve Ornithologique de Kalissaye (ROK)

Pays	Sénégal
Bénéficiaire	ROK
Montant total du projet	44 695 €
Montant de la subvention	27 854 €
Partenaires financiers	Réserve Ornithologique de Kalissaye et communautés
Durée du projet	15 mois
Signature de la convention	31/02/2020

CONTEXTE

Créée en 1978, la Réserve Ornithologique de Kalissaye (ROK, 220 ha) est administrativement située dans la région de Ziguinchor. Elle couvre, à sa création, une superficie de 16 ha et abrite deux îlots sableux encerclés par les eaux lors des marées hautes. La ROK est le deuxième plus ancien site après le Parc National des Oiseaux du Djoudj à être créé et consacré à la conservation des oiseaux. Elle est sous la tutelle de la Direction des Parcs Nationaux, elle-même rattachée au Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable.

La périphérie de la ROK est bordée par 11 villages. Selon les principes de la gouvernance partagée des ressources, les populations de ces villages ont mis en place un comité de gestion et comité directeur dans une logique de gestion intégrée de la zone côtière (G.I.Z.C). La réserve est un modèle de gestion partagée qui associe l'État (l'administration de la réserve), les communautés locales (Comité de gestion) et la collectivité locale (commune de Kafountine).

D'un point de vue biophysique, la réserve se situe dans le domaine fluvio-marin de la Casamance. Sa particularité réside dans la diversité des milieux naturels favorisant l'accueil d'une biodiversité considérable. Elle renferme différentes espèces d'oiseaux (limicoles, laridae, anatidea, phalacrocoracidea, rapaces), de tortues marines, le lamantin d'Afrique et des dauphins à bosse, la plupart de ces espèces étant inscrites sur la liste rouge de l'UICN.

Le contexte de la zone d'implantation du projet est caractérisé par une baisse des rendements agricoles. Face à cette contrainte, les populations ont développé la pêche, la récolte des huîtres et le ramassage des arches (coquillages) qui entraîne une dégradation des écosystèmes de mangrove. La pauvreté et l'insécurité alimentaire ont engendré le développement de nouvelles pratiques dont la récolte des œufs de laridae et des tortues marines. Ces diverses perturbations ont entraîné une diminution des effectifs des colonies nicheuses et reproductrices d'oiseaux marins (sternes royales, les sternes caspiennes, goélands, mouettes) et de tortues marines. La principale conséquence est la diminution des oisillons arrivés à l'envol de 9 500 individus en 2016 à 4 800 individus en 2019.

OBJECTIFS

L'objectif général du projet est de consolider la remontée biologique des Laridae et tortues marines par le renforcement de la gouvernance de la ROK.

PRINCIPALES ACTIVITES

- L'harmonisation des différents organes de gestion est valorisée par la formalisation d'un cadre unifié ;
- La gouvernance locale est dynamisée par l'instauration de rencontres régulières du cadre unifié ;
- La gouvernance et la gestion de la réserve sont améliorées par l'élaboration et la vulgarisation d'une convention locale de gestion ;
- Les zones de reproduction des laridae sont aménagées afin d'offrir une zone accueillante ;
- Les zones de reproduction des laridae et des tortues marines sont protégées et suivies régulièrement afin de mieux comprendre leur déplacement et ainsi adapter leur protection dans le futur ;
- Les parcs ostréicoles sont aménagés ;
- L'aviculture est développée afin de promouvoir d'autres types d'activités économiques ayant moins d'impact sur les zones de conservation.



Pour en savoir plus www.ffem.fr
 Contact projet :
rok.kalissaye@gmail.com